

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 janvier 2020

Présents : Mmes GOUSSET Claudine, LEMAZO Karine, ROPP Michèle, MM. GAUSSIN Christian, RIBIERE Jean-François, DONZE Philippe, DARD Didier, BARAFFE Jean-Pierre, CARISEY Nicolas, GOSZKA Gilles

Excusés : Mme DOUMER Sonia

Absents : Mme NOEL Charline, MM. BARI Pierre, LOMBARDET Christophe

Secrétaire de séance : M. GOSZKA Gilles (unanimité)

Début de séance à 19h00

1. Projet éoliens Dôme-Haut-Saônois – Bail emphytéotique avec constitution de servitudes sur des parcelles appartenant à la commune de Saulnot au bénéfice de la SAS « ENERGIES DU DOME HAUT SAONOIS 2 »

Après présentation du projet d'acte le conseil municipal donne autorisation à M. le Maire de signer un bail emphytéotique avec constitution de servitudes sous condition suspensive avec la société SAS « ENERGIES DU DOME HAUT SAONOIS 2 », sur des parcelles forestières relevant du domaine privé de la commune, en vue de l'installation d'éoliennes.

Adopté

8 voix POUR

2 voix CONTRE – Mme Karine LEMAZO et M. Philippe DONZE

2. Projet éoliens Dôme-Haut-Saônois – Acte de constitution de servitudes sur des parcelles et chemins appartenant à la commune de Saulnot au bénéfice la SAS « ENERGIES DU DOME HAUT SAONOIS »

Après présentation du projet d'acte le conseil municipal donne autorisation à M. le Maire de signer un acte de constitution de servitudes avec la société SAS « ENERGIES DU DOME HAUT SAONOIS », sur des parcelles et chemins relevant du domaine privé de la commune, en vue de la réalisation et de la bonne exploitation de Parc éolien.

Le conseil demande que soit bien stipulé dans l'acte le fait que le second renouvellement de 15 ans après le bail initial de 30 ans, ne soit pas automatique mais soumis à l'accord préalable de la commune. La durée d'engagement est donc de 45 ans minimum et de 60 ans maximum.

Adopté

8 voix POUR

2 voix CONTRE – Mme Karine LEMAZO et M. Philippe DONZE

3. Avis de la commune sur les projets éoliens du Dôme-Haut-Saônois dans le cadre de l'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale.

Pour rappel, l'enquête publique était organisée du 25 novembre 2019 au 7 janvier 2020.

Après débat et délibération, chaque conseiller ayant été en mesure de consulter le dossier d'enquête publique mis à sa disposition en mairie, le conseil municipal donne un avis favorable pour les projets éoliens du Dôme-Haut-Saônois

Adopté

8 voix POUR

2 voix CONTRE – Mme Karine LEMAZO et M. Philippe DONZE



4. Subventions 2019 aux associations

Après délibération, le conseil municipal décide d'adopter les subventions ci-après aux associations qui ont fourni un dossier de demande de subvention en 2019.

ALPA	80 €
Amicale des sapeurs pompiers	150 €
Amis des écoles de la Roselière	200 €
Amis des salines	80 €
Anciens combattants	150 €
Coopérative scolaire	80 €
Evidance	160 €
Judo club de Saulnot	200 €
Le souvenir français	80 €
Tarot club	80 €
Tennis club	80 €
Oxygène	80 €
La prévention routière	50 €
Les restos du cœur	30 €
Fraternité et abstinence	20 €
Ligue contre le cancer	30 €
ADAPEI	20 €
Le volant saônois	80 €
ADMR	20 €
AFM Telethon	100 €
AFSEP	30 €

Adopté à l'unanimité

10 voix POUR

5. Diagnostic salle polyvalente de Saulnot

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte la proposition de diagnostic de la salle polyvalente de la commune de Saulnot.

Adopté à l'unanimité

10 voix POUR

6. Questions diverses

***Etat des lieux de sortie suite au départ de la société Bouygues Telecom**

La société Bouygues Telecom souhaitant résilier son bail du 27/07/2011 portant sur l'installation d'une station radioélectrique sur le site sis chemin rural dit de Millermont, a sollicité la mairie pour l'état des lieux de sortie.

Après délibération, le conseil municipal décide le démontage complet de la station radioélectrique et de ne garder que le grillage extérieur.

Le conseil municipal demande la remise en état complète du site par la société Bouygues Telecom (étanchéité du toit du château d'eau comprise si besoin)

Adopté

9 voix POUR

1 voix CONTRE – M. GAUSSIN

Fin de séance à 21h02



Fait à SAULNOT le 13 janvier 2020
Le Maire, Christian GAUSSIN